

Le *XXIX^e Siècle* constate que ces élections prouvent que si M. Boulanger jouit personnellement de quelque popularité, cette popularité ne s'étend pas à ceux qui se présentent sous son patronage.

On en a eu la preuve dans la Charente, où M. Deroulède a été battu. On le voit encore pour le moment dans les Ardennes, où M. Auffray ne paraît pas destiné à se relever de son échec d'hier. Le seul candidat que le général Boulanger ait entraîné à sa suite a été M. Kœchlin dans le Nord. Encore y avait-il en faveur de M. Kœchlin des raisons personnelles qui n'ont pas été sans influence sur les électeurs. Les réactionnaires auraient donc tort de trop compter sur le boulangisme pour s'emparer du pouvoir dans la prochaine Chambre et pour nous gratifier d'une nouvelle révolution. L'état-major monarchiste pourrait fort bien éprouver cette humiliation d'être abandonné et désavoué par une fraction de l'armée assez importante pour enlever toute chance de succès à ses machinations machievéliques.

Le Mot d'Ordre s'exprime ainsi :

Les deux scrutins du 9 décembre sont fort heureux, bien qu'inégalement satisfaisants. L'un et l'autre sont des succès républicains et l'on doit se féliciter de la condamnation simultanée par le tribunal du suffrage universel des ennemis de la République dans les Ardennes, où ils ont été jugés contradictoirement, comme dans le Var, où le jugement a été prononcé par défaut.

L'élection des Ardennes est suspendue. Il y a ballottage, mais l'issue favorable pour nous ne saurait faire aucun doute. Dans le Var, l'élection étant au second tour est définitive.

M. Cluseret a été élu par 14,776 voix. Il était sans concurrent.

MM. Fourroux et Fabre, ses deux compétiteurs du premier tour, s'étaient désistés.

C'est une victoire sans combat, victoire quand même.

La Lanterne déplore le nombre croissant des abstentions qui, dit-elle, va sans cesse en augmentant :

Cette indifférence s'étend à tous les scrutins. Dimanche avait lieu aussi une élection rabbinique. Malgré les circulaires envoyées, le nombre des votants était tellement faible, qu'on a dû remettre les élections.

Ces symptômes sont déplorable. Le droit de vote est la base de notre droit public moderne. Vous vous rappelez sa vieille formule : « le bulletin de vote doit remplacer le fusil. »

Le suffrage universel, celui, dans la conception de ses défenseurs, la substitution des moyens pacifiques aux moyens violents pour résoudre les questions politiques et le remplacement de la politique de la force par celle de la persuasion !

Mais pour que le suffrage universel remplisse la mission pour laquelle il a été institué, il faut que ceux qui le possèdent en fassent usage et ne le laissent pas périr. Il n'y a pas de plus mauvais symptômes de l'abandon d'un pays par lui-même que l'indifférence électorale !

La Paix fait les mêmes réflexions que La Lanterne au sujet du nombre considérable des abstentions :

Il y a, dit-elle, dans l'élection du Var, comme précédemment dans celle des Bouches-du-Rhône et dans quelques autres qui se sont faites dans des

conditions analogues, l'attestation d'un état de choses qui ne saurait trop appeler l'attention de quiconques'intéresse à l'avenir de la République.

Pourquoi ces élections qui, évidemment, ne répondent pas à l'état général de l'opinion du collège électoral où elles ont lieu ? Pourquoi ces abstentions croissantes qui semblent une sorte d'abdication du suffrage universel ?

A qui revient la responsabilité de ces périlleuses défaillances ? Autant de questions auxquelles il devient indispensable de répondre si l'on veut parer aux dangers qui menacent nos institutions.

N'y a-t-il pas ici l'indice de la nécessité d'une réforme électorale qui, sans attendre en aucune sorte aux droits du suffrage universel, assure, mieux que la législation actuelle, le fonctionnement régulier et intelligent de ce suffrage ? On fera bien d'y songer.

INFORMATIONS

L'emprunt Russe

Les ministres ont reçu communication, au cours du Conseil, de la lettre par laquelle la Banque de France, de Paris et des Pays-Bas informait le gouvernement du résultat de l'emprunt russe. Les souscriptions françaises ont atteint le chiffre de 1 milliard 163 millions de francs, soit 2 millions 327,000 obligations souscrites. Le chiffre des sommes souscrites en France représente près de deux fois et demie le chiffre total de l'emprunt simultanément émis à Paris, à Londres, à Amsterdam et à Berlin.

Amenités allemandes

Il paraît que le gouvernement allemand est résolu à redoubler de rigueur — et cela n'étonnera probablement personne — envers les Français établis en Allemagne, ou envers ceux qui viennent s'y fixer passagèrement. Le ministre de l'intérieur, M. Herfurth, a adressé une circulaire confidentielle à toutes les directions de police de l'empire. Il s'agit de dresser une liste exacte des sujets français habitant leurs districts.

Les listes seront adressées en copie au ministre de l'intérieur et au chef de la haute police à Berlin, M. Krueger, afin que ce dernier puisse prendre des mesures rapides, soit pour l'expulsion, quand elle sera jugée nécessaire, soit pour une surveillance active.

Les départs et les arrivées devront être signalés à l'autorité centrale avec plus de rapidité et de régularité que par le passé.

En ce qui concerne les officiers Français la décision est formelle : tous ceux qui viendraient en Allemagne seraient immédiatement signalés par la police locale, par dépêche à Berlin, et l'ordre d'expulsion envoyé immédiatement.

Pourquoi donc ne répondons-nous pas, en France, à ces mesures par des mesures analogues ? Voilà trop longtemps que nous jouons le rôle de dupes. Il serait bon de faire comprendre aux Allemands qu'ils n'ont pas le droit de venir manger le pain de nos ouvriers, et nous espionner pour nous récompenser de notre générosité à leur égard.

La maladie de l'empereur d'Allemagne. — On lit dans le *Matin* :

Les télégrammes que le *Matin* a reçus sont en contradiction formelle avec les notes des journaux officieux de Berlin qui prétendent que l'empereur est complètement rétabli et qu'il pourra même, dans quelques jours, prendre part à de grandes chasses dans le Hanovre.

lèvres; et éclatant subitement d'un rire farouche :

— A la bonne heure ! s'écria-t-il d'une voix rauque et saccadée par l'ivresse et la fureur ; à la bonne heure, c'est un duel ! Eh bien, soit ! j'accepte, vaillante amazone, défends-toi ! Mais, mille tonnerres ! morte ou vivante, tu ne m'échapperas pas !

Il allongea le bras pour prendre une arme à la panoplie dont nous avons parlé, et devant laquelle il se trouvait par hasard.

— Vous ne voulez pas renoncer à votre horrible dessein ? reprit la jeune fille d'une voix que, malgré tous ses efforts, l'émotion faisait trembler.

— Non ! répondit-il sourdement ; je suis allé trop loin pour reculer maintenant. Le sort en est jeté. Que l'enfer décide entre nous !

Et il se retourna à demi pour décrocher un revolver.

— Eh bien ! que Dieu me pardonne ! dit-elle, les dents serrées et devenant pâle comme un suaire ; je venge mon honneur outragé. Soyez maudit, lâche !

Et au moment où le misérable se retournait, un revolver à la main, la jeune fille allongea le bras et, sans même viser, elle pressa la détente.

— Touché ! s'écria le bandit d'une voix rauque.

Il tourna sur lui-même, bondit en avant et tomba la face sur le tapis, en laissant échapper son arme et renversant le guéridon avec tout ce qui était dessus.

— Ah ! j'ai tué le tigre ! s'écria la jeune fille, en fixant sur le Loupéur immobile ses yeux ha-

On sait que le jeune souverain est atteint d'une maladie d'oreilles. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer, hier, M. le docteur Hermet, un de nos plus habiles otologistes, qui nous a courtoisement fourni de précieux renseignements sur le cas de l'Empereur d'Allemagne.

— Le jeune souverain, nous dit le docteur Hermet, est atteint d'une otite moyenne purulente chronique avec poussées suraiguës survenant de temps à autre. Ce diagnostic m'a été donné par un médecin autrichien qui a été à même d'examiner le malade.

Les complications les plus sérieuses sont à redouter. Nous nous trouvons en présence de deux hypothèses, toutes les deux également possibles.

1^e Une méningite peut survenir amenée, soit par la propagation de l'inflammation de l'oreille moyenne aux membranes enveloppant le cerveau par l'intermédiaire des gaines nerveuses, comme plusieurs autopsies l'ont démontré, soit en provoquant un phlegmon de la région mastoïdienne, cette portion osseuse qui se trouve derrière le pavillon de l'oreille et qui est en communication directe avec ces mêmes membranes.

2^e Un abcès du cerveau ayant à peu près le même processus pathologique. Dans l'un ou l'autre cas, le pronostic est d'une gravité extrême.

Pour le second cependant une intervention chirurgicale est indiquée avec quelques chances de guérison. Cette opération consiste à trépaner la portion crânienne correspondant au siège de l'abcès.

Il se peut même que l'inflammation aitsimplement gagné la région mastoïdienne sans complications cérébrales, auquel cas le pronostic se trouve singulièrement modifié. En effet, dans ce cas, la guérison est la règle, si l'opération est faite par un chirurgien habile.

— Croyez-vous à une carie osseuse ?

La chose est possible, la carie serait due alors soit à la syphilis héréditaire ou acquise, soit à la scrofule ou la tuberculose qui ne sont que deux degrés d'une affection analogue. Les résultats seraient du reste les mêmes et le jeune souverain serait exposé aux mêmes accidents. Néanmoins, je vous répète que cette hypothèse est en contradiction avec les renseignements que le hasard m'a permis de recueillir.

— On dit que l'oreille gauche est seule atteinte.

— Erreur. Les deux oreilles sont prises.

— Et l'opération que projettent les médecins allemands ?

— Ils veulent sans doute procéder à la trépanation de l'apophyse mastoïde, si l'inflammation a gagné la région mastoïdienne, ou à la trépanation du crâne, s'ils ont découvert la présence d'un abcès cérébral. Je penche pour l'ouverture de l'apophyse, parce que dans le cas, il y aurait des phénomènes généraux, l'état comateux surtout, décelant une affection cérébrale aiguë.

— S'il y avait méningite, une intervention chirurgicale serait-elle possible ?

— En aucune façon ; la maladie suivrait son cours et aurait une issue fatale rapide. Je ne crois pas cependant que tel soit le cas, car il y aurait alors des phénomènes généraux d'une intensité telle que vous en seriez prévenus, dans l'impossibilité où l'on serait de les cacher à l'entourage.

— S'il y avait lésion osseuse, pourrait-on espérer la guérison ?

— Certainement, nous possédons aujourd'hui des moyens thérapeutiques qui nous permettent de tarir les suppurations d'origine osseuse, entre autres les cautérisations du point malade avec l'acide lactique pur.

— Ne pourrait-il y avoir quelque tumeur interne ?

— Oui, on pourrait se trouver en présence, dit d'un polype, soit de fongosité de l'oreille moyenne ; mais ces deux affections n'entraînent, dans l'immense majorité des cas, aucune complication redoutable. Un traitement approprié amène rapidement la guérison.

— Que pensez-vous du traitement institué par les médecins allemands ?

— Je vous avoue qu'il m'est assez difficile d'avoir une opinion à cet égard ; on a parlé d'injections et d'irrigations, et depuis bien longtemps nous employons, suivant les cas, les pansements secs ou les cautérisations qui nous donnent des résultats meilleurs ; je crois qu'il est entre les mains de chirurgiens certainement très habiles, mais dont les données otologiques sont à peine élémentaires.

— En résumé, que pensez-vous de son état ?

Son état est incontestablement très grave, et, comme je vous l'ai dit, les complications les plus sérieuses sont à redouter.

— Ces complications sont-elles imminentes ?

— Il m'est assez difficile de vous donner, sans avoir vu le malade, une appréciation très exacte, mais je crois que sa vie tient à un fil et qu'il se trouve dans les conditions d'un homme qui par métier serait astreint à travailler sur les toits et qui serait sujet aux vertiges.

Madame Boulanger

Un rédacteur du *Peuple* a eu la conversation suivante avec M^{me} Boulanger :

— Je ne me serais pas permis, madame, de venir troubler votre solitude, si plusieurs de mes confrères ne vous avaient mise en cause à la suite de la publication d'un interview qu'ils ont eu avec votre mari.

— J'ai lu, en effet, nous répond M^{me} Boulanger, plusieurs articles relatant d'une façon plus ou moins bienveillante le pénible événement qui vient de briser ma vie. Mais vous savez que, chrétienne et catholique fervente avant tout, je n'use pas de représailles. C'est un procédé dont ne sauraient s'accommoder mes sentiments religieux et qui serait en contradiction avec la ligne de conduite dont je ne me suis pas un seul instant dépariée durant toute mon existence. Et d'ailleurs, quelles révélations attendez-vous de moi ? Croyez-vous qu'il soit d'un saisi exemple de jeter en pâture les tortures d'une femme à la curiosité du public ? Et estimez-vous qu'il soit digne de moi de prêter la main à la dissection de ma douleur et de mes désillusions ?

— Plus que tout autre, Madame, je respecte votre douleur, mais cependant le général, par ses déclarations à l'un de nos confrères, ne semble-t-il pas avoir autorisé votre réponse ? Le bruit se répand que vous avez quitté le toit conjugal et refusé de le réintégrer ; cette version n'est-elle pas préjudiciable à vos intérêts, à ceux de mademoiselle votre fille ? Une grande émotion s'empare de M^{me} Boulanger :

— Jamais, dit-elle, à proprement parler, je n'ai déserté le toit conjugal, et peu m'importe que l'éloignement dans lequel j'ai vécu soit interprété d'une façon défavorable pour moi. Ma conscience est calme, je n'ai rien à me reprocher. Mais dire que j'ai refusé de reprendre la vie commune, jamais ! Ma religion m'ordonnait le contraire, et j'ai tout fait pour arriver à ce but. Par deux fois, j'ai proposé de réintégrer ce domicile qu'on m'accuse d'avoir abandonné ! Par deux fois, je me suis heurtée à un refus catégorique, et veuillez croire qu'il m'a fallu toute l'énergie que donne la foi pour

les révolvers que jusque-là elle avait machinalement gardés.

Puis elle franchit le seuil de l'appartement, et, par un mouvement presque inconscient, elle referma la porte en dehors.

Elle s'élança dans l'escalier.

Après avoir descendu trois étages, sans savoir comment, elle se trouva dans un corridor obscur. La jeune fille le suivit à tâtons, prêtant avec crainte l'oreille aux moindres bruits, craignant à chaque pas de voir surgir derrière elle le redoutable bandit.

Elle eut des difficultés assez grandes pour trouver la porte de cette allée ; cette porte enfin trouvée, elle la palpa fiévreusement pour en chercher la serrure.

Heureusement pour la fugitive, cette porte n'était fermée que par un loquet s'ouvrant facilement de l'intérieur et de l'extérieur ; cette maison n'avait pas de concierge.

La jeune fille ouvrit la porte de l'allée et bondit dans la rue avec un soupir de bonheur.

Elle était sauvée.

Alors, elle s'élança en courant dans la première direction qui s'offrit à elle, sans même savoir où elle allait, n'ayant qu'une seule préoccupation, une idée fixe, fuir avant tout cette horrible maison, et s'en éloigner au plus vite.

Combien de temps dura cette course échevelée à travers les rues désertes d'un quartier qui lui était complètement inconnu ?

Miss Lucy Gordon n'aurait su le dire ; elle courait, surexcitée par l'épouvante et se figurant entendre derrière elle les pas pressés de son persécuteur.

GUSTAVE AIMARD A suivre.

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XVI

COMMENT M. PASCAL BONHOMME, ANCIEN CHEF DE LA BRIGADE DE SURETÉ, SE TROUVA SEUL DE SON AVIS, ET REFUSA DE DONNER SA LANGUE AUX CHIENS.

En effet, elle était admirablement belle ainsi. Son buste, délicieux de formes, saillant sous la cambrière fière du corps, les yeux pleins de fulgurants éclairs de haine et d'indignation, les dents serrées et les lèvres frémissantes, elle ressemblait à la Némésis antique.

Il baissa malgré lui les yeux en poussant un sourd rugissement de bête fauve aux abois.

— Je ne vous crains plus misérable ! dit-elle avec un accent d'écrasant mépris, faites un pas, un seul pour vous rapprocher de moi, et je vous tue sans plus de pitié que vous n'en avez eue pour moi !

Le bandit secoua la tête à plusieurs reprises, un rictus affreux contracta les commissures de ses

compromettre ainsi ma dignité de mère et d'épouse. »

Et ce disant, M^{me} Boulanger ne peut contenir ses larmes.

— Ce n'est donc pas vous, Madame, qui avez tenté une demande en divorce ?

— Assurément non; si pénible que m'eût été l'existence, une telle idée ne me serait jamais venue à l'esprit. C'est le général à qui il a plu de jouer au Napoléon avant la lettre, répudiant Joséphine pour épouser Marie-Louise ! Je crains que cette conduite ne soit suivie, à prochaine date, du châtiement; car le respect de la famille impose des devoirs dont le mépris est fécond en déceptions et en désenchantements.

Et cependant, Madame, vous avez toujours été aussi bonne mère que bonne épouse ?

— Vous pouvez le croire ; Dieu seul sait l'affection dont j'ai entouré le général, le dévouement avec lequel je l'ai soigné quand, colonel, il vint à tomber malade, et de tout cela il n'a gardé aucune reconnaissance, pas même l'ombre d'un souvenir.

— Le général serait-il donc un égoïste ?

— Vous m'en feriez dire plus long que je ne souhaite. Je me dois à moi-même de ne pas initier aux détails de ma vie privée des curieux ou des indifférents. Trouvez donc bon que je cache tout ce que j'ai pu souffrir et que je garde par devers moi le secret de mes misères, secret dont je ne suis d'ailleurs pas le seul dépositaire.

Prado. — Le dossier de l'affaire Prado, condamné à mort par la Cour d'assises de la Seine, le 14 novembre dernier, pour assassinat de Marie Agnès, a été envoyé hier matin, du parquet au ministère de la justice. Bien que Prado ait refusé de signer son pourvoi en grâce, la commission des grâces n'en a pas moins fait son rapport au président de la République, qui, en ce moment, doit en faire l'examen.

La décision de M. Carnot ne peut tarder à être connue et il n'est pas douteux qu'elle ne soit conforme à la conclusion du rapport de la commission des grâces demandant que la sentence du jury de la Seine suive son cours. L'exécution de Prado est donc certaine, et il est fort possible qu'elle ait lieu dans les derniers jours de la semaine présente.

La fabrication des fusils en Allemagne

Si on apprend quelque chose de nouveau sur le nouveau fusil allemand, ce ne sera pas par les indiscretions de la presse. Le ministre de la guerre a, en effet, invité son collègue de l'intérieur à réitérer aux journaux la défense absolue de s'occuper de ce qui se passe actuellement dans les arsenaux, et cela non pas seulement au point de vue technique, mais aussi en ce qui concerne les détails les plus insignifiants. C'est ainsi que le directeur du *Neuesten Nachrichten* a été appelé chez le préfet de police pour avoir parlé des machines nécessaires à la fabrication des fusils dans les arsenaux.

On voudrait arriver à dérouter les calculs qui pourraient être faits au sujet du nombre des fusils fabriqués par jour dans les trois arsenaux de Spandau, Dantzig, et Erfurth.

On sait cependant que le nombre des ouvriers attachés à ces établissements a été considérablement augmenté.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Dégrèvement. — Nous avons reprodit, dans notre dernier numéro, un article extrait d'un journal d'un département voisin, au sujet de l'exemption d'impôt des terrains plantés ou replantés en vignes.

Dans le département du Lot, ce travail est poursuivi avec une très-grande activité — on peut même dire qu'il touche à sa fin.

Mais il importe de porter à la connaissance de nos lecteurs, que les vignes plantées ou greffées en 1888 ne peuvent être dégravées pour l'année 1888, et que la période de quatre années d'exemption ne courra que du 1^{er} janvier 1889.

Dépense de l'instruction primaire. — L'ensemble des ressources qui, en 1889, seront affectées à l'instruction primaire des communes du Lot forme un total de 858,216 fr. 80. Sur cette somme, 748,320 fr. 85 proviennent des subventions de l'Etat, 74,737 fr. 42 représentent l'ensemble des quatre centimes spéciaux, 32,884 fr. 53 sont fournis sur les revenus ordinaires des communes et 1,874 fr. proviennent de dons et legs.

Les dépenses afférentes à l'instruction primaire s'élèvent à 373,757 fr. 95 dans l'arrondissement de Cahors, 270,319 francs 97 dans l'arrondissement de Figeac ; 214,138 fr. 88 dans l'arrondissement de Gourdon.

La moyenne de la dépense, pour chacune des 324 communes de notre département, serait donc de 2,310 francs environ, si toutes nos communes avaient la même importance

et les mêmes besoins.

Mais, il n'en est pas ainsi, et la ville de Cahors, par exemple, dépense pour son instruction primaire 21,210 francs, tandis que les communes de Cadrieu, Planiols, Puyjourdes et Saint-Médard-Nicourby, ne dépensent, chacune, que 800 francs.

Du reste, en général, les communes qui dépensent le plus pour l'instruction ne sont pas celles qui reçoivent, relativement, les plus fortes subventions de l'Etat. Ces subventions sont surtout en raison des ressources des communes. C'est ainsi que Cahors, qui dépense 21,210 francs, ne reçoit de l'Etat que 6,388 fr. 93, tandis que cette commune fournit sur les fonds de son budget 14,821 fr. 07. Au contraire, Cadrieu, qui ne dépense que 800 francs, reçoit 752 fr. 89 de l'Etat et son budget propre ne fournit que 47, fr. 11.

Commissariat de police. — M. Booscarren, commissaire de police à Tarbes, est nommé commissaire de police à Cahors, en remplacement de M. Bontoux, nommé à St-Brienc.

Nomination. — Nous apprenons que notre compatriote M. Cocula, vétérinaire, maire de Saint-Germain-de-Bel-Air, vient d'être nommé vétérinaire des haras de Compiègne.

Le tirage au sort. — C'est le 21 janvier prochain que commenceront dans toute la France les opérations du tirage au sort, opérations qui devront être terminées avant le 16 février.

Accident. — Hier au soir, vers trois heures, un serre-frein, le nommé Théophile Mazélié, âgé de 23 ans, est tombé malheureusement de son wagon. Il a en la jambe cassée et a reçu des contusions assez fortes aux bras et à la figure.

Mazélié a été porté immédiatement à l'hospice de Cahors.

Police. — Contrevenon commise par le nommé Noël, boucher à Labarre, pour avoir vendu la viande d'un mouton non revêtu de l'estampille municipale.

Catus. — Le maire de la commune de Catus, a l'honneur de porter à la connaissance du public, que la foire qui se tient le 17 décembre, se tiendra cette année le lendemain, 18 décembre.

M. Calmon sculpteur à Cahors, vient d'être désigné par M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, pour faire partie de la commission rétrospective de l'art français de 1789 à 1878, à l'Exposition universelle de Paris.

Saint-Géry. — Le 16 décembre courant, M. Savre professeur départemental d'agriculture, fera une conférence à Saint-Géry sur le *black-Rot* ; — *mildew*.

Le duel Bouygues-Ellis.

A la suite d'une polémique de presse, notre compatriote M. Bouygues, conseiller municipal de Levallois-Perret, président de l'Association fraternelle des Employés d'Octroi de France, a envoyé ses témoins, MM. Bassier, rédacteur au cabinet du ministre, et Tourriol, avocat à la cour d'Appel de Paris, à M. Théodore Ellis, rédacteur à la *Gazette de Neuilly*.

Une rencontre a été reconnue inévitable. L'arme choisie était l'épée de combat, avec gant de ville à volonté.

Conformément à ces conditions, le duel a eu lieu, le 4 décembre, à 10 heures du matin, dans les bois de Viroflay.

A la troisième reprise, M. Bouygues a reçu sur la face dorsale de la première phalange de l'index de la main droite une blessure, jugée assez grave, pour que les témoins aient mis fin au combat.

Recensement des chevaux

En exécution de la loi sur les réquisitions militaires, le maire rappelle à ses administrés qu'ils sont tenus de déclarer à la mairie, avant le 1^{er} janvier prochain, tous les chevaux, juments, mulets ou mules de tout âge qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion, même ceux qui ont été déjà refusés, et d'en indiquer l'âge et le signalement.

Les propriétaires n'ont pas à attendre d'autre convocation que celle qui résulte de l'avis publié par M. le Préfet, le 3 novembre dernier et du présent avertissement.

Ceux qui négligeraient de faire les déclarations prescrites sont passibles d'une amende de 25 fr. à 1,000 fr., et ceux qui feraient sciemment de fausses déclarations seront frappés d'une amende de 50 fr. à 2,000 fr.

Comme précédemment, le recensement dont il s'agit est une mesure d'intérêt général qui n'apporte aucune restriction au droit de propriété ni de transaction des animaux.

La Magistère. — Déraillement. —

Deux wagons du train de marchandises 1,116 ont déraillé, lundi, vers huit heures du soir, à l'aiguille située après la gare, pendant la manœuvre effectuée pour le garage.

Immédiatement, les signaux d'alarme ont été faits, des bombes ont été lancées au devant du train de voyageurs 104, venant de Toulouse, arrivant sur la même voie, et qui a été heureusement arrêté à 500 mètres environ du train en détresse.

Grâce à l'activité du personnel du chemin de fer, deux heures ont suffi, malgré l'obscurité, pour remettre les wagons en place, continuer la manœuvre interrompue, et, à dix heures, les voyageurs ont pu remonter dans le train, qui a immédiatement continué sa route vers Bordeaux.

Nous sommes heureux de constater les bonnes et promptes dispositions prises par M. Rozères, chef de gare, et le zèle qu'il a déployé en cette circonstance. Aussi, aucun accident de personnes n'est à déplorer, malgré le passage, pendant cet intervalle, du rapide de Bordeaux à Cette et l'arrivée d'un autre train de marchandises venant du côté de Toulouse.

La population de la Magistère était accourue sur les lieux, prête à donner son concours s'il eût été nécessaire.

Les étrangers à Toulouse. — A

l'heure actuelle, 800 déclarations de résidence ont été faites au Capitole par des étrangers domiciliés à Toulouse.

Ces déclarations ont été faites par le chef de famille, ce qui porte au double, au moins, le chiffre des étrangers déjà régulièrement inscrits.

COURRIER MÉDICAL

Les Maladies des Voies respiratoires

Il nous a paru intéressant, à ce moment de l'année où les maladies les plus répandues proviennent de l'appareil respiratoire, de faire une sorte de tableau diagnostique de ces diverses maladies, ce pour l'éducation et l'instruction de nos lecteurs.

Les affections des voies respiratoires comprennent les maladies des fosses nasales qui sont : le coryza aigu et chronique, l'ozéne et le polype. Tout le monde en connaît les effets.

Vient ensuite les maladies du Larynx : la laryngite aiguë, le croup, la laryngite herpétique, syphilitique, tuberculeuse, cette dernière plus connue sous le nom de phthisie laryngée, les spasmes de la glotte, la paralysie vocale, la coqueluche et la grippe.

Les divers phénomènes de ces maladies sont la suffocation et le sifflement, douleur au niveau du larynx, sensation d'un corps étranger, chatouillements de la gorge, l'oppression, la voix éteinte, les quintes de toux sèches, pénibles, fréquentes la nuit et suivies d'expectoration difficile, brisement et courbature.

Nous passons du larynx aux maladies des bronches qui se divisent en bronchites simples, capillaires et chroniques, puis la phthisie galopante et l'asthme.

Ici les symptômes sont plus graves et sont caractérisés par des toux sèches, pénibles et sifflantes, fièvre, intense, râles aigus et humides, expectorations prolongées.

Vient enfin les maladies des poumons et de la plèvre, comprenant pneumonie, pleurésie, congestion pulmonaire, phthisie tuberculeuse ou caséuse se traduisant par des râles crépitants, sonorité de la poitrine, points de côté, sueurs nocturnes, oppression rapide, râles dans tout le poumon.

Les personnes qui éprouveraient un des symptômes désignés dans cette énumération doivent immédiatement sucer des Pastilles Géraudel, en procédant par inhalation, c'est à dire une fois la pastille un peu fondue et conservée dans la bouche respirer doucement comme s'il s'agissait de sucer un morceau de sucre trempé dans l'eau de mélisse. De cette façon, les vapeurs et buées qui se dégagent de ces pastilles sont immédiatement et directement envoyées aux bronches et aux poumons au lieu d'être précipitées dans l'estomac comme tous les médicaments solides ou liquides qu'il faut avaler. Si les Pastilles Géraudel sont curatives elles sont encore plus préventives, et la prudence la plus élémentaire commande par ces temps froids de ne sortir et changer d'atmosphère qu'en ayant soin d'en sucer une. Tout être raisonnable se rend parfaitement compte de son action. Par le fait de la respiration même, l'air froid se trouve chassé par les vapeurs de goudron contenues dans les poumons ainsi protégés.

Bibliographie

De plus en plus l'opinion publique, tant en France qu'à l'étranger, se préoccupe des questions industrielles. Chez nous surtout, c'est un fait, que depuis plusieurs années on s'attache avant toutes choses à relever celles des Branches de notre industrie que les progrès de l'étranger ont compromises ou mainteint hors de pair celles qui n'ont pas encore été atteintes. Aussi la *Grande Encyclopédie* donne-t-elle une large place à ces questions vitales. On pourra s'en convaincre en lisant dans sa 157^e livraison l'article *Bonneterie*. — Une livraison est en-

voyée contre 50 centimes en timbres-poste.

H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

LA GRANDE REVUE paraît deux fois par mois, les 10 et 25. Abonnements : France, 30 fr. par an ; Etranger, 35 fr., rue Halévy, 14, Paris. Sommaire du mois de décembre. — La Robe de Nessus. Georges de Peyrebrune. — Les philosophes du Siècle, Jean Paul Claurens. — Les Maîtres du Monde, Arsène Housaye. — Six mois de séjour à Hué, Pène-Siefert. — Le songe, Tourgouneff. — L'Herbier, Albert Levallois. — Poésies, Armand Silvestre. — Les Bêtes à bon Dieu, Alphonse Karr. — Chronique politique, Aikoff. — Histoire au jour le jour, Alceste. — Courrier de Nice, Adam du Goay. — Carnet Parisien, Baronne de Spare. — Bulletin Financier, E. Pélard.

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro du 7 déc. 1888. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Au jour le jour, par Hugues Le Roux. — La légion étrangère, nouvelle. — Nos gravures : La manifestation du 2 décembre ; Beaux-arts : A l'ombre ; G. F. Hertenstein, président de la Confédération suisse ; Les livres illustrés. — Théâtre, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boissard. — Le monde financier Récréations de la famille — Bibliographie. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus. — Gravures : La manifestation du 2 décembre ; Le moment du départ place de l'Hôtel-de-Ville ; Les députations déposant leurs couronnes ; Le tombeau de Bandin au cimetière Montmartre. — M. G.-F. Hertenstein. — Le théâtre illustré : Roméo et Juliette, à l'Opéra. — Beaux-arts : A l'Ombre. — Les livres illustrés. — Echecs par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

Les événements qui se sont succédé dans la péninsule Balkanique depuis quelques années, et l'importance de ces événements au point de vue de l'équilibre Européen, attireront l'attention des lecteurs sur l'article « Bosnie-Herzégovine » qui vient de publier M. Leger, professeur au collège de France, dans la 160^e livraison de la *Grande encyclopédie*. Une livraison spécimen est envoyée contre 50 centimes en timbres-poste.
H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, à Paris.

LA NATURE, Sommaire du 7 décembre 1888. — Les éclairs ; leur reproduction par la photographie : Gaston Tissandier. — Eclipse de soleil du 1^{er} janvier 1889. — Sommeil léthargique chez une hirondelle. — La hauteur des vagues et leur vitesse. — Les poteries du Musée de Caracas (Venezuela) : marquis de Nadaillac. — Fondation élastique des machines et suspension des voitures ; système G. Anthony X..., ingénieur. — L'exposition de Barcelone ; Le ministère de la guerre espagnol : Max Dufosse. — Le port de Dunkerque : Daniel Ballet. — La traction électrique aux mines de Stassfurt : J. Laffargue. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 3 décembre 1888 : S. Meunier. — Récréations scientifiques ; le jeu du Bobéchon : Arthur Good. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Que de larmes et d'insomnies évitées !

Froyelles, par Crécy (Somme), le 20 octobre 1888. — Je souffrais d'un violent mal de dents, la tête me brûlait. Je ne savais que faire, lorsqu'un ami m'apporta un flacon de *Baume Victor* (2 francs le flacon). Je pris un peu de coton sur lequel je mis une seule goutte de *Baume Victor* ; j'appliquai le coton sur la dent, et à l'instant je fus guéri. Que de larmes et d'insomnies seraient évitées, si le *Baume Victor* était mieux connu !
EUG. JOLY, Instituteur.
M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

BOURSE. — Cours du 12 décembre 1888.

3 0/0.....	83 40
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 20
4 1/2 0/0 1883.....	103 45
Actions Orléans.....	4,323 00
Actions Lyon.....	1,280 00
Action Panama.....	148 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	400 80
Obligations Lombardes.....	303 00
Obligations Saragosse.....	358 00

Musique du 7^{me} de ligne
(de 3 à 4 h. du soir, Allées Fénélon).
PROGRAMME DU DIMANCHE 16 DÉC. 1888

L'Artilleur (pas redouble)	Leroux.
La Grande Duchesse (fantaisie)	Offenbach.
Stella (mazurka)	Gungl.
Le Domino noir (ouverture)	Auber.
Pour les bambins (polka)	Farbach.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

ÉTABLISSEMENT Hydrothérapique, 6, Allées Fénélon, CAHORS

M^{me} Sabatié prévient le public qu'elle a fait placer un

CALORIFÈRE AUTOXYROGÈNE

et que, dès aujourd'hui, son établissement est chauffé.

GAZ DE CAHORS
VENTE DE CHAUX
 Chaux pour la construction (l'hectolitre) **1 fr. 10**
 Chaux pour amendements id **0 35**
PRIS A L'USINE A GAZ

Prévisions du temps d'après Nostradamus.

1889

CALENDRIER DU LOT

Prix : 50 centimes.

EN VENTE :
 Chez Édouard DELSAUD, Libraire-éditeur
 RUE DE LA MAIRIE. — CAHORS

Notice sur le Château de Roussillon.

Donne très exactement les points

Renseignements Statistiques et Administratifs.

GRAND ENTREPOT
 D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
A. COUDERC
 67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
 Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
 A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE
 Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRICUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
 l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
 dont les Bourgeois de Saphir forment essentiellement
 la base.
 Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
 Grande CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

RECOMPENSES ET PRIX
 MÉDAILLES D'ARGENT, OR
 ET DIPLOME D'HONNEUR

GRANDS MÉDAILLES D'OR
 1878

PERICUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
 MEMBRE DU JURY
 GORCEAUX EXP-INT-1889 HORS CONCOURS

Académie nationale

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre
 PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
 SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
 SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.
 NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES
 Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.
 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PEANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet on 125 liv. à 15 cent.
 ou en 25 séries à 75 cent. — 75 centimes
 ne revendra qu'à 18 fr. 75
 AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS
 Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale. posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.
CHIRURGIEN-DENTISTE
 Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze
A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ELIXIR LEUCODONÉ
 Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.
 5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.
 EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant, Laytou.

MODES DE PARIS

M^{me} DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

MACHINES à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE
 INVENTAIRE RAISONNÉ
 Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE
 MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenbourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Gamille Dreyfus, député de la Seine; A. Chayrou, professeur à la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mûntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Watz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° et comptera de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc
 Payables à raison de 10 francs par mois
 Chaque volume broché 25 francs

DICTIONNAIRE DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.
 5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES pour servir à l'histoire **DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY** par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exec. de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L10 par la poste.